

AUTORISATION PARENTALE

Utilisation de photos de votre enfant par le Collège de la Châtoire Année scolaire 2020/2021

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des élèves du collège (pour le journal scolaire, le site internet, dans les différentes publications de l'école)

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des élèves en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Je, soussigné(e),

Responsable légal(e) de l'élève

Autorise

N'autorise pas

Je, collège de la Châtoire à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site internet, publications) des photos de mon enfant prises au cours des activités scolaires

A, le

Signature du responsable légal